



TERMES DE REFERENCE

ÉTUDE DE FAISABILITE - CREATION D'UNE ASSOCIATION D'AIDE A LA PERSONNE

A DOMICILE

AU MAROC

Dates : Aout – Octobre 2022

Projet : Formation aux soins à la personne

Lieu : Région de Casablanca, Maroc

Contexte :

Pour lutter contre ce phénomène contre le chômage au Maroc, l'amélioration de la formation professionnelle dans des secteurs économiques porteurs tels que le soin à la personne est essentiel, et fait partie des priorités des pouvoirs publics marocains. En effet, bien que le nombre de personnes âgées ait été multiplié par 3 entre 1960 et 2014, la société marocaine souffre d'un manque flagrant de ressources humaines adaptées.

Aujourd'hui l'IECD est présente au Maroc et ce depuis 2014 ; pour la mise en place de filières de formation aux métiers de l'électricité dans 4 écoles. Désireux de développer d'autres filières de formation l'IECD a réalisé une étude de faisabilité début 2019 sur le secteur des soins à la personne. Malgré un nombre croissant de personnes âgées et/ou dépendantes, la société marocaine souffre en effet d'un manque flagrant de politiques publiques adaptées. Le secteur étant amené à se développer rapidement avec un besoin croissant de personnel qualifié dans les structures d'accueil et surtout à domicile, différentes initiatives sont mises en place au niveau gouvernemental pour développer l'offre de formation. Dans ce cadre l'IECD a lancé en 2021 la Formation d'Aide à la Personne à Autonomie Réduite (FAPAR), cette dernière bénéficie d'un bon ancrage, notamment grâce à la collaboration avec l'association partenaire locale l'Heure Joyeuse et à la forte implication des acteurs professionnels du domaine médical et médico-social.

Les services à la personne représentent aujourd'hui un secteur d'activité en croissance, qui continue à créer des emplois de proximité, non délocalisables. Ils apportent une réponse adaptée et durable aux nouveaux modes de vies et aux besoins en devenir de la société marocaine.

La prise en charge de la dépendance, l'amélioration de la qualité de vie, l'éclatement géographique des familles ou la conciliation entre vie professionnelle et vie privée sont des défis auxquels les services à la personne trouvent toutes leur place. Ce service permettra également de rendre les soins accessibles pour les familles les plus modestes.

Les professionnels de ces services peuvent apporter une aide pour :

- L'entretien du logement, les courses, le ménage, le repassage, etc. ;
- La réalisation des actes de la vie quotidienne hors actes médicaux : aide aux lever et coucher, toilette, repas, soins d'hygiène, assistance administrative, etc. ;
- Prévenir la perte d'autonomie par le biais d'activités intellectuelles, sensorielles et motrices. ;
- Contribuer au maintien de la vie sociale en accompagnant les personnes dans leurs déplacements

Objectif de l'étude :

Cette mission consiste à réaliser l'étude de faisabilité de la création d'une association de services à la personne à domicile. L'association permettra à ses adhérents, auto-entrepreneurs, souhaitant exercer à domicile, d'être accompagnés sur plusieurs volets comme : l'appui à la formalisation de leur activité, d'un accompagnement dans leurs démarches administratives (facturation etc..), de mise en contact avec les patients et leurs familles etc. Elle permettra ainsi aux patients de bénéficier de soins de qualité, en toute sécurité.

Le modèle devra permettre de répondre aux objectifs suivants :

- Faciliter l'insertion professionnelle des entrepreneurs avec un revenu décent
- Permettre aux patients d'avoir accès à des soins de qualité, à un cout raisonnable

Cette étude permettra de faire ressortir les besoins marché ainsi qu'un modèle économique viable.

Résultats de l'étude :

Les résultats attendus de cette étude sont :

- Une évaluation de la pertinence du projet proposé ; ainsi qu'une analyse détaillée de la viabilité de ce dernier ;
- Une analyse détaillée de la faisabilité technique, économique, financière, organisationnelle, environnementale et socioculturelle du projet proposé ;
- Préciser les modalités de partenariats local envisageables (Institution « Public/ Privé » ...)

Durée de l'étude :

La consultation s'étale sur une durée de 2 Mois. Le démarrage est prévu pour aout 2022.

Activités et missions :

Les consultants travailleront en étroite collaboration avec l'équipe IECD Maroc. Ils auront comme activité l'étude de faisabilité de la création d'une association proposant un service de soins à la personne à domicile sur un modèle économique de type social et solidaire. Cette étude se déroulera comme suit :

1- Analyse de l'environnement : Cette analyse est considérée comme première étape qui servira à identifier les problèmes à résoudre et les contraintes auxquelles la structure créée devrait s'adapter, cette analyse se fait au niveau :

- Analyse documentaire et rencontre des acteurs clés de la région : structures de santé, structures sociales (entraide nationale), associations de patients, etc.
- Inventaire des offres d'emploi existantes (particulièrement aux métiers des soins à la personne) : lieu, niveaux demandés, fourchettes salariale, formation des intervenants à domicile, compétences nécessaires, diplômes, conditions de recrutement, etc.

Il s'agira de mesurer l'écart entre l'offre d'emploi existante et les besoins de main d'œuvre qualifiée du marché du travail et à planifier en conséquence l'activité de la structure à créer.

2- Public cible et identification des besoins des bénéficiaires potentiels :

Il s'agit d'analyser la situation des jeunes lauréats formation APAR (conditions de vie ; accès à l'emploi ; perspectives d'avenir ; etc.) pour identifier les besoins et les capacités des bénéficiaires auxquelles le modèle de l'association devra s'adapter.

Il s'agit aussi de définir les besoins des familles en termes de soins (service attendu, liste des prestations nécessaires, budget que le ménage peut consacrer au service etc.)

3- État des lieux quantitatif et qualitatif du secteur « Santé » plus précisément soins à la personne à domicile :

Cette phase consiste à déterminer les besoins quantitatifs et qualitatifs exprimés par le marché du travail pour le secteur afin d'identifier les opportunités d'emplois existantes et accessibles.

- Connaissance des acteurs et analyse du contexte dans lequel ils opèrent (forces, faiblesses, enjeux...),
- Typologie et caractéristiques des Structures d'embauche existantes pour ce type de formation (Cliniques , Maison de retraites , Travail à Domicile) « Nombre de salariés, tailles, répartition géographique, fonctionnement, facteur d'évolution, processus de formation interne »
- Caractéristiques de la main d'œuvre employée (âge, sexe, conditions d'embauche, formation et qualifications, surplus ou pénurie, conditions générales d'exercice du travail...),
- Analyse des besoins des professionnels du secteur et des ménages (besoins de formations, niveau de qualification, compétences recherchées, etc.).

4- Analyse de l'environnement institutionnel et identification d'un partenaire local :

- Analyse de l'environnement institutionnel (conditions de travail avec une structure publique ; possibilité d'intervention d'une association ; condition d'ouverture d'une association offrant ce type de service ; possibilité d'existence légale et autonome du projet...). Il s'agira de s'assurer de la faisabilité institutionnelle du projet.
- Analyse et identification de potentiels partenaires locaux (cliniques, associations, Ministère, acteur institutionnel...) susceptibles de contribuer au projet.

5- Construction du projet :

Après avoir menés l'étude et l'analyse approfondie de l'environnement ; les résultats seront exploités pour construire le projet (objectifs, résultats, activités, etc.) :

- **Modèle organisationnel de la structure et offre de service** : En fonction de l'analyse des informations précédentes, recommander un montage approprié. Proposer un schéma précis de l'offre de service (appui au lancement des entrepreneurs, appui logistique, relation entre les patients et les soignants, formation continue, contrôle qualité des soins (répartition des rôles et responsabilités de chacun) ;
- **Communication auprès du grand public** : Proposer une stratégie de communication afin de positionner l'association comme un acteur de référence du soin à domicile ;
- **Appui institutionnel au projet** : Identifier les potentielles collaborations avec les différentes autorités locales et nationales en faveur de l'accès aux soins à domicile ;
- **Modèle économique et viabilité du projet** : Proposer un modèle économique permettant l'autofinancement progressif de la structure à travers des financements. Établir l'ébauche d'un business plan sur les 5 années à venir ;
- **Points de vigilance éventuels** : tels que l'emplacement géographique ; l'image de la structure ; la relations avec les patients ; la disponibilité des soignants, etc ;
- **Budget du projet et viabilité à long terme** : Établir une liste exhaustive des besoins et chiffrer les coûts afin d'élaborer le budget du projet (investissements et fonctionnement) ; Définir une grille de tarification des soins en accord avec les revenus des familles des patients mais aussi pour permettre aux soignants de gagner un salaire décent. Identifier les possibilités de financements (dons de particulier, aides gouvernementales, activités génératrices de revenus etc.) ;
- **Chronogramme** : établir un calendrier du projet ;
- **Ressources humaines** : En fonction du modèle proposé et des ressources disponibles, établir l'organisation et le coût des ressources humaines ;
- **Moyens techniques** : En fonction des éléments retirées et du nombre de bénéficiaires, les besoins techniques devront être exprimés et chiffrés : locaux, équipements ... ;

Plan de travail :

Sur la base du calendrier proposé figurant dans ce Terme de Référence, les consultants devront établir un programme de travail pour l'étude et l'inclure dans leurs offres. Le programme de travail doit décrire clairement la manière dont les consultants aborderont notamment les missions suivantes :

- ✓ Recherche, collecte d'information et identification des besoins du marché
- ✓ Analyser et évaluer l'état des lieux des structures déjà existantes
- ✓ Élaborer des recommandations et donner des orientations sur les modalités, économiques et opérationnelles, de création et de développement de la structure
- ✓ Proposer des pistes de réflexion importantes et définir une méthodologie pour l'application opérationnelle.
- ✓ Organiser une réunion de consultation avec les parties prenantes afin de partager les résultats et recommandations de la recherche.

- ✓ Élaborer le rapport provisoire et du rapport final de l'étude de faisabilité.

Profil et compétences requises :

Les cabinets /bureaux d'études doivent proposer des Consultants :

- Titulaire d'un diplôme d'étude supérieur en économie, droit ou sciences sociales connexes de niveau Master ou Doctorat ;
- Expérience avérée dans le domaine de l'économie sociale et solidaire ;
- Expérience approuvée dans le domaine de la recherche et du développement ;
- Une bonne connaissance du marché de travail marocain ;
- Très bonnes capacités rédactionnelles (l'ensemble des livrables doit être remis en français).

Proposition technique et financière

Les candidats devront soumettre à l'IECD une proposition technique et financière pour cette étude. L'intégralité de cette proposition devra être rédigée en langue française et ne devra pas excéder 3 pages, hors annexes et CV. Ces propositions seront transmises à l'IECD en format PDF à fatine.hourry@iecd.org au plus tard le 20/07/2022.

Proposition technique :

Les candidats sont invités à joindre au sein de leur proposition technique les éléments suivants :

- La méthodologie proposée pour la conduite de l'étude ;
- Le chronogramme prévisionnel ;
- La composition de l'équipe d'évaluateurs et leurs expériences et références.

Proposition financière :

Les offres devront également inclure une proposition financière chiffrée en euros et en dirham marocain, sous forme de devis.

Traitement des offres :

Un comité d'évaluation, composé de trois membres de l'IECD analysera les offres et sera chargé de sélectionner le prestataire. Le comité procédera à cette sélection sur la qualité et le coût des offres recueillies. Les offres seront évaluées selon les critères suivants : la proposition technique (70% de la note finale) ; la proposition financière (30% de la note finale).